



# Agriculture urbaine et Terre de Liens IdF

## mars 2016

*Ce texte de positionnement de Terre de Liens Île-de-France est une étape dans notre réflexion sur l'agriculture urbaine. Il n'est ni définitif ni exhaustif.*

### Introduction

L'agriculture urbaine (AU) est le sujet du moment. Le succès du concept repose sur quelques constats, largement partagés, qui aboutissent à des propositions qui, elles, méritent des analyses critiques qui nous semblent faire défaut. Parmi les liens constats/propositions mis en avant dans les documents relatifs à l'AU on peut lire notamment que :

- les  $\frac{3}{4}$  des humains vont vivre dans les zones urbaines, il serait donc impératif que la ville devienne nourricière pour assurer la sécurité alimentaire de ses habitants ;
- les distances grandissantes entre producteurs et consommateurs seraient un frein à la qualité et à la fraîcheur des produits, il faudrait donc produire en ville pour retrouver cette qualité ;
- les canicules menacent les villes, il faudrait donc y introduire de la végétation pour les rafraîchir ;
- la perte de biodiversité est forte en ville, il faudrait donc réintroduire de la biodiversité cultivée ;
- pour valoriser les biodéchets, il faudrait produire du compost dans la ville et le valoriser en AU ;
- le chômage étant massif, il faudrait créer de nombreux emplois en AU ;
- l'agriculture urbaine serait une meilleure garantie de production de qualité, du fait de la prédominance en Île-de-France des pratiques d'agriculture conventionnelles ;
- etc.

Sur ces questions, qui nous interpellent et qui toutes méritent des débats argumentés et sérieux, Terre de Liens IdF est régulièrement sollicité, tant par des collectivités que par des acteurs de la société civile (associations, citoyens, professionnels, etc.).

Il nous semble donc nécessaire de travailler à poser notre vision de l'AU, ses perspectives et ses limites, et de l'inscrire dans le cadre de notre vision de l'agriculture et de l'alimentation en Île-de-France.

TdL a mis en place un groupe de travail qui a élaboré une première proposition de cadrage et de pistes de travail. Pour la clarté du débat, il semble au préalable nécessaire de :

- définir l'AU (qu'entendons-nous par « urbaine » et par « agriculture » ?) ;
- positionner l'AU dans la problématique globale de l'agriculture et de l'alimentation des franciliens ;
- objectiver (voir hiérarchiser ?) les enjeux, réels ou imaginaires, de l'AU ;
- valoriser les formes d'AU qui sont cohérentes avec les principes de TdL ;
- définir les modalités et les objectifs d'une implication de TdL IdF.

## Définir l'agriculture urbaine

De nombreuses définitions de l'AU existent avec des jeux sémantiques entre chercheurs ou associations. Nous privilégions des définitions qui nous paraissent celles admises par le sens commun, afin d'avoir des débats compréhensibles par tous, y compris les non-spécialistes !

### « Urbaine »

Pour certains, l'AU est intra-urbaine : elle concerne alors des espaces agricoles résiduels ou interstitiels, des jardins (particuliers ou collectifs), des espaces artificiels (toitures, murs, fermes verticales, etc.).

Pour d'autres l'AU est intra-urbaine et péri-urbaine : elle intègre alors des espaces agricoles entre les villes (par ex. la ceinture verte en IdF) et des espaces ruraux en contact avec des villes où les modes de productions se rapprochent de ceux de la zone rurale.

Pour d'autres enfin, l'AU fait référence aux Aires Urbaines au sens INSEE : elle intègre alors de vastes territoires agricoles. Ainsi l'aire urbaine de Paris déborde largement sur les régions limitrophes (Picardie, Normandie, Centre, Champagne !).

Pour faciliter la compréhension du débat, il nous semble que l'AU est l'agriculture intra-urbaine. Elle concerne des zones qui sont principalement construites et où les terrains à vocation agricole sont très minoritaires. Pour l'IdF il s'agit, par exemple, de la Métropole du Grand Paris où subsistent quelques plaines agricoles (Argenteuil, Montjean, etc.) ou des territoires de Communautés d'Agglomération au sein de l'Agglomération Parisienne (par exemple à Brétigny).

Pour les agglomérations situées en limite de l'espace rural ou au sein de l'espace rural, nous considérons plus compréhensible l'intitulé d'une « agriculture péri-urbaine ».

Toutefois, il n'y a pas de limites absolument précises entre l'intra-urbain et le péri-urbain dans les territoires qui se trouvent à la jonction de la petite couronne et de la grande couronne de l'Île-de-France.

### « Agriculture »

Par "agriculture", nous entendons tout acte consistant à cultiver des plantes hors plantes d'agrément, ou à élever des animaux, hors animaux de compagnie. Ces productions peuvent avoir une vocation alimentaire, d'agromatériaux ou d'agroénergie.

Elles peuvent être produites par des professionnels (agriculteurs ou autres), des associations (jardins partagés, familiaux, etc.), des acteurs publics (collectivités, bailleurs sociaux, etc.) ou des particuliers. L'AU n'exclut donc aucune catégorie de producteurs ou de productions.

## L'agriculture urbaine dans le contexte agricole et alimentaire francilien

L'Île-de-France compte 12 millions d'habitants. Si on retient les évaluations du convertisseur alimentaire de Terre de Liens, pour les nourrir selon notre modèle agricole, il faudrait des productions agricoles sur environ 4,5 millions d'hectares, soit environ 3,5 fois la superficie de la région.

Il convient donc de garder les pieds sur terre et d'avoir le sens des proportions : l'agriculture urbaine ne sera qu'un apport marginal pour la consommation alimentaire des habitants. À l'évidence, la ville ne nourrira pas la ville et c'est donc ailleurs que dans le fantasme d'une autonomie alimentaire de la ville qu'il faut chercher les vrais enjeux de l'AU.

Par ailleurs l'Île-de-France est au cœur du Bassin Parisien et donc au cœur d'un espace agricole particulièrement fertile. L'enjeu d'un retour à un équilibre entre production et consommation avec une agriculture paysanne et écologique se joue donc à minima à l'échelle régionale et, mieux, à celle du Bassin Parisien.

L'épanouissement de l'agriculture urbaine ne doit pas nous faire oublier que c'est dans la transformation de l'agriculture "rurale" et "périurbaine" que se jouera l'enjeu des stratégies alimentaires territoriales !

**L'avenir de l'agriculture est d'abord dans les champs, les prairies et les vergers !**

## **Les enjeux de l'agriculture urbaine pour la ville et ses habitants**

Pour engager des politiques publiques pertinentes et évaluables, il nous semble nécessaire d'évaluer les différents bénéfices de l'AU afin d'en hiérarchiser, si nécessaire, les priorités. Comme première grille, nous proposons de retenir les services de l'AU à la ville et à ses habitants dans l'ordre d'intérêt décroissant suivant :

- bénéfices sociétaux, sociaux et culturels ;
- services écosystémiques locaux ;
- réponses aux défis climatiques ;
- sécurité alimentaire et création d'activités économiques.

### **Des bénéfices sociétaux, sociaux et culturels primordiaux**

Ce sont les bénéfices les plus importants et les plus incontestables de l'AU. L'acte de produire ensemble, même de manière modeste, et d'échanger, crée des liens sociaux dégagés de toute appartenance (sociale, ethnique, culturelle, etc.). Que ce soit via les jardins partagés et familiaux, les cultures en pied d'immeuble, par exemple dans le logement social ou certains projets en toiture, l'AU crée de la convivialité et de l'échange.

Elle crée également un lien direct et, souvent, disparu, entre l'acte de produire et l'acte de consommer. Qu'il s'agisse d'autoconsommation ou d'actes commerciaux, le lien direct entre des produits et leur consommation, est à favoriser. Elle permet d'expliquer, de présenter l'agriculture à un public citoyen, de servir de support à un travail de dynamisation de quartier ou de réinsertion.

Ces liens production/consommation, producteurs/consommateurs peuvent être la porte d'entrée à une remise en cause de nos modes alimentaires et de notre modèle agricole.

### **Des services écosystémiques locaux variables**

L'AU peut permettre une gestion différée des eaux de pluie et ainsi soulager les réseaux.

Elle peut être favorable à la biodiversité, sous réserve des modes de culture et du maintien d'espaces non cultivés !

Elle peut permettre une valorisation locale des déchets fermentescibles par une production de compost dont l'utilisation en AU montrera l'efficacité et l'utilité du geste de tri. Mais gardons le sens des proportions : les fermentescibles des villes seront principalement utiles pour amender nos sols agricoles appauvris. De plus, en étant valorisés via des unités de méthanisation ils produiront une énergie renouvelable.

L'AU n'aura que peu d'impact sur la qualité de l'air. Par contre, la diminution de l'utilisation des phytosanitaires dans les espaces agricoles franciliens réduirait de manière importante les teneurs en particules nocives.

### **Une participation possible, mais modeste, aux défis climatiques**

L'AU peut contribuer à l'adaptation au changement climatique de la ville. En effet, par évapotranspiration la végétation présente en ville permet de réduire l'effet îlot de chaleur. L'AU peut donc contribuer, modestement également, à rafraîchir la ville en été. Mais cela est principalement vrai pour les cultures en extérieur et, de préférence, au sol.

L'AU, en produisant et commercialisant localement, réduit le besoin de transport et donc d'énergie. Toutefois, pour affirmer que le bilan carbone est réellement positif, il faudrait évaluer les émissions de GES en incluant celles de l'ensemble du système de production, y compris celles du bâti utilisé. On peut penser que ce bilan pourrait être négatif pour des fermes verticales ou pour des surfaces bâties spécifiquement pour cet usage.

Quoiqu'il en soit, la production alimentaire de l'AU ne pouvant être que marginale, sa contribution à la réduction des émissions de GES de la ville sera marginale.

Une réduction massive des émissions du système agro-alimentaire ne pourra venir que d'une évolution des méthodes de cultures (bio, agroécologie, etc.).

### **Sécurité alimentaire et création d'activités économiques**

L'impact de l'AU sur la sécurité alimentaire des villes, particulièrement dans notre modèle de ville européenne dense, restera modeste (voir ci-dessus) tout comme l'activité économique et l'emploi qui y seront liés mais ces sites de production peuvent devenir des points d'appui pour les actions et les mobilisations visant à une évolution globale de notre système agro-alimentaire.

L'AU peut participer à créer des filières locales en associant, par exemple, sur un même lieu, une ferme productive, même de petite taille, à une vente de produits agricoles et agroalimentaires issus de l'espace périurbain et rural de l'Île-de-France.

### **Valoriser les formes d'AU qui sont cohérentes avec les principes de TdL.**

Les formes d'agriculture urbaine qui nous parlent sont celles qui créent du lien entre les consommateurs urbains et les producteurs périurbains et ruraux, qui raccourcissent la distance et les intermédiaires entre production et distribution. Citons :

- les jardins partagés, les jardins familiaux : éducation, autoconsommation, partage ;
- le maintien de productions urbaines de la couronne de Paris ;
- les projets de développement de l'agriculture organique (sauf le hors-sol tant que les recherches en cours n'auront pas statué sur les problèmes qu'il pose) ;
- les projets construits en cohérence avec leurs écosystèmes ;
- les fermes pédagogiques, les projets intégrant une sensibilisation à la réalité de l'agriculture, une éducation à l'alimentation.

### Qu'est-ce qui nous pose question ?

- Certaines formes de fermes urbaines nous posent question car il nous importe de conserver le caractère biologique de la production, voire l'impact écologique de l'activité agricole. Or :
- les fermes urbaines nécessitent très souvent un fort investissement (coût du foncier, normes d'urbanisme) sur de faibles surfaces, chose difficilement envisageable pour des projets individuels, familiaux, paysans et qui concerne principalement des projets portés ou aidés par de grands groupes du BTP, des fonds d'investissement... lesquels imposent des contraintes pas toujours cohérentes avec un projet agricole ;
- avec les fermes verticales, les tours agricoles, les fermes indoor avec éclairage artificiel, parle-t-on encore d'agriculture ou est-ce de l'industrie ? Et quid de l'absence d'aléas et de liens au milieu et à l'environnement ? Quid de l'appauvrissement de l'écosystème puisque celui-ci devient artificiel ? Quid de l'impact énergétique ?
- les projets marketing type Europa City vendent de l'agriculture urbaine durable pour « verdir » un projet d'artificialisation des sols ;
- le discours de la plupart des fermes urbaines qui opposent leurs pratiques écologiques, propres, économes, à l'agriculture en pleine terre, plus polluante, plus nocive, avec des produits moins bons... occultent au passage l'agriculture paysanne biologique promue (parmi d'autres) par Terre de Liens.

### Définir les modalités et les objectifs d'une implication de TdL IdF

Le développement de l'agriculture urbaine a le mérite d'intéresser des citoyens à la question de l'agriculture. Aujourd'hui, la vision que les citoyens en ont est véhiculée par des projets agricoles urbains au discours très partial et qui reposent souvent, soit sur une vision hypertechnologique, soit sur des présupposés de travail social ou de citoyenneté active. Terre de Liens pourrait profiter de cet essor pour communiquer sur une agriculture nourricière de la population au niveau d'un territoire englobant les zones urbaines et rurales de l'île de France et des autres régions proches.